

nous adressons l'hommage respectueux de nos bien sincères condoléances.

Dormez en paix votre dernier sommeil, mon cher Alvarez, au nom de tous les Gadzarts, je vous adresse le suprême et dernier adieu.

J. SOUMET
(Aix 1876).

LAMAURE (Louis)

Angers 1847.

MEMBRE PERPÉTUEL.

Le 24 avril 1911, notre camarade Lamaure Louis, officier de l'Instruction publique, mourait à Cognac (Charente) sa ville natale, où il avait pris sa retraite après une longue existence de labeur.

Entré à l'école d'Angers en 1847, il débuta, à sa sortie, à la maison Cail où il fut chef monteur pendant trois années.

Revenu à l'école d'Angers en 1855, en qualité de sous-chef d'atelier d'ajustage, il y fut nommé chef d'atelier en 1858 et remplit les fonctions d'ingénieur par intérim l'année suivante.

Tous ceux de nos Camarades qui ont passé leur temps d'École sous sa direction, dans ces diverses fonctions, ont conservé les meilleurs souvenirs de la loyauté de son caractère et de la manière amicale mais ferme qu'il savait employer pour les guider dans la bonne voie.

Voulant donner un large essor à ses facultés, Lamaure démissionna en 1863 et s'établit, à Angers, où il se spécialisa dans la construction des machines agricoles et de celles pour filatures et corderies.

Il appliqua à ces industries une intelligence et un travail acharné qui lui firent obtenir les plus hautes récompenses aux concours régionaux agricoles : médaille de bronze, médaille d'argent et plusieurs médailles de vermeil, dont une avec premier prix de 250 francs.

Entré en 1885 comme professeur d'enseignement technique et manuel à l'École normale primaire supérieure de Saint-Cloud, c'est dans ces fonctions, qu'il conserva jusqu'à sa retraite, que Lamaure a été nommé officier d'académie, puis officier de l'instruction publique, et que lui a été décernée la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889, en récompense de sa méthode d'enseignement technique appliquée à cette école.

Pendant cette dernière période de sa vie active, Lamaure s'est toujours tenu en relations avec la Société et a collaboré à nos bulletins en publiant des articles techniques qui ont été récompensés.

Il a obtenu une médaille de vermeil avec prix de 600 francs, à la suite du concours ouvert par la Société pour une méthode d'enseignement manuel.

A l'époque où il était venu se fixer à Paris, les Camarades qui avaient passé sous sa direction à l'École d'Angers avaient tous été très heureux de lui manifester une grande sympathie.

Lorsque le Groupe des Vétérans s'est fondé, Lamaure a bien regretté son éloignement de Paris et de ne pouvoir assister à nos réunions annuelles.

Il nous adressait des lettres charmantes, où il exprimait ses grands sentiments de camaraderie. Il prenait note de l'heure de la réunion de nos agapes, pour lever, de loin, son verre à la santé de ses vieux condisciples.

Ces derniers ont vivement regretté de n'avoir pu l'accompagner à sa dernière demeure, ayant été informés trop tard de son décès.

LA COMMISSION DES VÉTÉRANS.
